



# VERGER A GRAINES (Identifiant national : 430002178)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 45007001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, . - 430002178, VERGER A GRAINES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430002178.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté  
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté  
Centroïde calculé : 868683°-2212536°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009  
Date actuelle d'avis CSRPN : 18/09/2017  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

## 1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430020536](#) - FORET DES MOIDONS ET D'ARBOIS (Id reg. : 45007000)

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Chilly-sur-Salins (INSEE : 39147)

### 1.2 Superficie

7,44 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 620

Maximale (mètre): 646

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430020536](#) - FORET DES MOIDONS ET D'ARBOIS (Type 2) (Id reg. : 45007000)
- Id nat. : [430020085](#) - CLOCHER DE L'EGLISE DE SAINT-JUST (Type 1) (Id reg. : 34000011)

### 1.5 Commentaire général

#### Commentaire général

Située sur le premier plateau du Jura, à une altitude comprise entre 550 et 700 mètres, la forêt des Moidons est une vaste forêt domaniale couvrant une superficie totale de 6 740 hectares. Elle s'étend, du nord au sud entre Ivory et Valempoulières, et d'est en ouest entre Andelot-en-Montagne / Chilly-sur-Salins et La Châtelaine. Composée principalement d'anciens taillis-sous-futaie en voie de régularisation depuis les conversions sylvicoles des années 1980, elle recouvre un substrat principalement constitué de calcaires, alternant par endroits avec des lits marneux. Localement, des calcaires riches en nodules siliceux sont, à l'issue de la dissolution du carbonate de calcium, à l'origine de chailles, formant parfois de grands placages qui masquent l'influence du calcaire sur la pédogénèse. Les sols qui en découlent sont alors plus ou moins acides. Ces formations géologiques, alternant roches dures et roches tendres, sont à l'origine d'un relief mollement accidenté, laissant apparaître, là où l'eau a joué un rôle érosif ancien, des vallons étroits aux versants plus marqués dont le fond est actuellement dépourvu de cours d'eau (gouttières sèches).

La forêt des Moidons, tournée principalement vers la production de bois, a connu, comme beaucoup d'autres durant le vingtième siècle, une sylviculture de transformation par la plantation d'espèces résineuses, principalement sapin pectiné et épicéa commun, laissant de moins en moins de place au développement d'une végétation indigène et d'une flore originale. Mais c'est aussi pour les mêmes raisons anthropiques qu'une espèce rare et protégée en France a fait sa réapparition dans cette unique station jurassienne et franc-comtoise qu'est le verger à graines de la Forêt des Moidons. Il s'agit de la campanule cervicaire, qui doit sa réapparition à la faveur de travaux d'éclaircies dans les plantations du verger à graines. Cette espèce affectionne les sols légèrement acides et frais d'habitats semi-ombragés tels que les ourlets internes. Qualifiée d'espèce à éclipse, elle disparaît aussitôt que le milieu se stabilise et se referme, puis réapparaît à la faveur des ouvertures de la canopée. Elle est accompagnée d'une autre espèce d'intérêt patrimonial dont le site est également la seule station jurassienne contemporaine, le lycopode en massue, protégé en Franche-Comté.

#### Statut de protection

Aucune mesure de protection réglementaire n'est mise en place sur le site. Cependant, la présence de deux espèces végétales protégées, l'une au niveau national, l'autre au niveau régional, implique indirectement un statut de protection au milieu ; la

législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les accueillent (arrêtés ministériels du 20.01.82 et du 22.06.92).

## Objectifs de préservation

Actuellement, le site est voué à un usage particulier. D'une manière générale, les vergers à graines forestières ont pour objectif de conserver des espèces d'arbres remarquables, sélectionnés pour leurs qualités. Le but est de produire des semences pour améliorer les caractéristiques techniques ou génétiques de certains arbres forestiers, le tout en évitant de passer par la multiplication végétative qui conduit au clonage.

Les principales menaces qui pèsent sur la pérennité de la campanule cervicaria sont liées à l'évolution naturelle de la végétation : fermeture des clairières et densification de la canopée. La gestion du milieu passe donc par la mise en place de mesures de restauration du milieu. Afin de faciliter un éclaircissement suffisant au sol, il convient de réaliser régulièrement des éclaircies, suivies d'un léger travail du sol qui favorisera la germination des graines. Dans le même ordre d'idée, une certaine attention doit être portée à l'exportation des rémanents issues des coupes, mais aussi au contrôle du développement d'espèces comme la fougère aigle et la ronce, très actives sur ce type de sols lorsque des ouvertures dans le couvert sont réalisées.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Plateau

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Domaine de l'état

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

### Fonctionnels

- Zone particulière liée à la reproduction

### Complémentaires

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> <li>- Ptéridophytes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83 <i>Vergers, bosquets et plantations d'arbres</i>				

### 6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				

### 6.4 Commentaire sur les habitats

Habitat déterminant : habitat d' espèce menacée

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	87620	<i>Campanula cervicaria</i> L., 1753	<i>Cervicaire, Campanule à fleurs en tête, Campanule cervicaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Millet P. et Brugel E.				1974 - 2013
	129159	<i>Vicia dumetorum</i> L., 1753	<i>Vesce des buissons, Tremblarète</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Brugel E.				2009 - 2009
Ptéridophytes	107003	<i>Lycopodium clavatum</i> L., 1753	<i>Lycopode en massue, Éguaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Millet P.				1995 - 1995

### 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	87620	<i>Campanula cervicaria</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
Ptéridophytes	107003	<i>Lycopodium clavatum</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Ferrez Y.	2006	Connaissance de la flore rare ou menacée de Franche-Comté, <i>Campanula cervicaria</i> L., Conservatoire Botanique de Franche-Comté, 7 p.
	Ferrez Y., Prost J.-F., André M., Carteron M., Millet P., Pigué A. et Vadam J.-C.	2001	Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté, Besançon, Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique, Turriers, Naturalia Publications. 310 p.
Informateur	Brugel E.		
	Brugel E. et Mischler L.	2011	
	Millet P.		
	Millet P. et Brugel E.		